

LES CHIFFRES TRIMESTRIELS DE L'EMPLOI

4^{ème} trimestre 2016

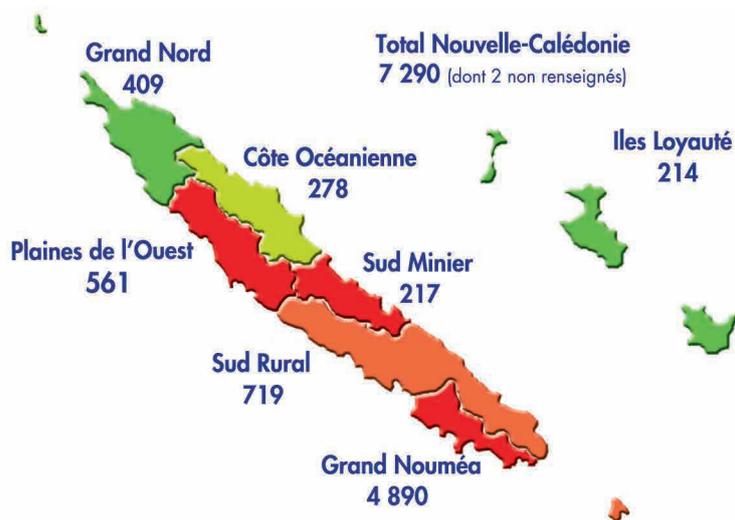
DEMANDE D'EMPLOI au cours du trimestre

Plus 8% de demandeurs par rapport au quatrième trimestre 2015

Demandeurs d'emploi en fin de mois par commune et évolution de leur nombre en % entre le 4^{ème} trimestre 2015 et le 4^{ème} trimestre 2016



Demandeurs d'emploi en fin de mois par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 4^{ème} trimestre 2015 et le 4^{ème} trimestre 2016

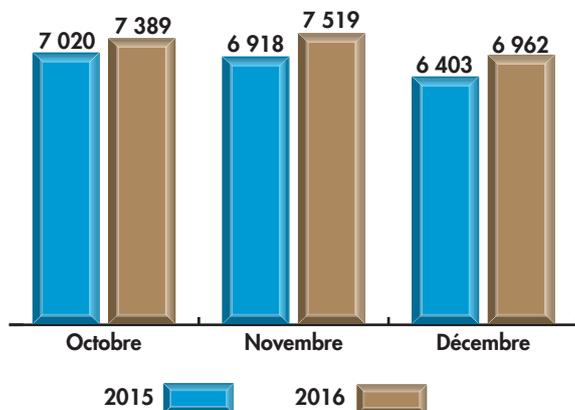


Demands d'emploi en fin de mois (DEFM) par commune (unité : nombre en moyenne mensuelle)

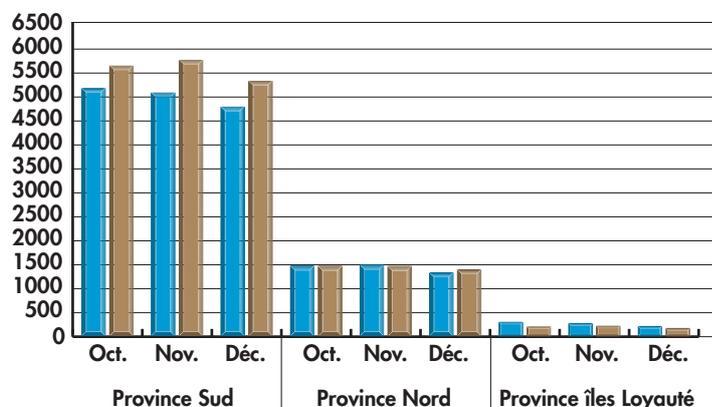
Commune	DEFM 2016	Commune	DEFM 2016	Commune	DEFM 2016
Bélep	9	Kouaoua	27	Poindimié	120
Boulouparis	70	Koumac	155	Ponérihouen	57
Bourail	185	La Foa	122	Pouébo	67
Canala	100	Lifou	130	Pouembout	75
Dumbéa	1 060	Maré	34	Poum	33
Farino	15	Moindou	26	Poya	85
Hienghène	45	Mont-Dore	735	Sarraméa	27
Houaïlou	90	Nouméa	2 618	Thio	170
Ile des Pins	57	Ouvéa	49	Touho	56
Kaala-Gomen	48	Ouvéa	49	Voh	102
Koné	299	Païta	477	Yaté	47
Nouvelle-Calédonie : 7 290 (dont 2 non renseignés)					

Demands d'emploi en fin de mois (DEFM) (unité : en nombre d'individus)

En Nouvelle-Calédonie



Par province



Au cours du quatrième trimestre 2016, la hausse de la demande d'emploi atteint 8% (soit 7 290 individus en moyenne). Cette augmentation est persistante depuis 2013 puisque le nombre d'individus en recherche d'emploi ne cesse de s'accroître à cette période de l'année.

Alors que la province Sud enregistre une forte hausse du nombre d'individus actifs auprès des services de placement (+563 individus soit +11,2%), la province des îles Loyauté voit quant à elle ses effectifs diminuer (-65 soit -23,3%). En province Nord le nombre d'individus en recherche d'emploi se stabilise (+12 individus soit +0,8%). En effet, la baisse du nombre de demandeurs dans le Grand Nord (-65 soit -14,7%) et sur la Côte océanienne (-30 soit -9,7%) compense l'augmentation perceptible sur le Sud Minier (+34 individus soit 18,6%) et les Plaines de l'Ouest (+72 soit 14,7%).

L'augmentation de la demande est liée à un retour des individus auprès des services de placement. En moyenne, 31% des demandeurs d'emploi du quatrième trimestre 2016, étaient déjà présents à la même période l'an passé.

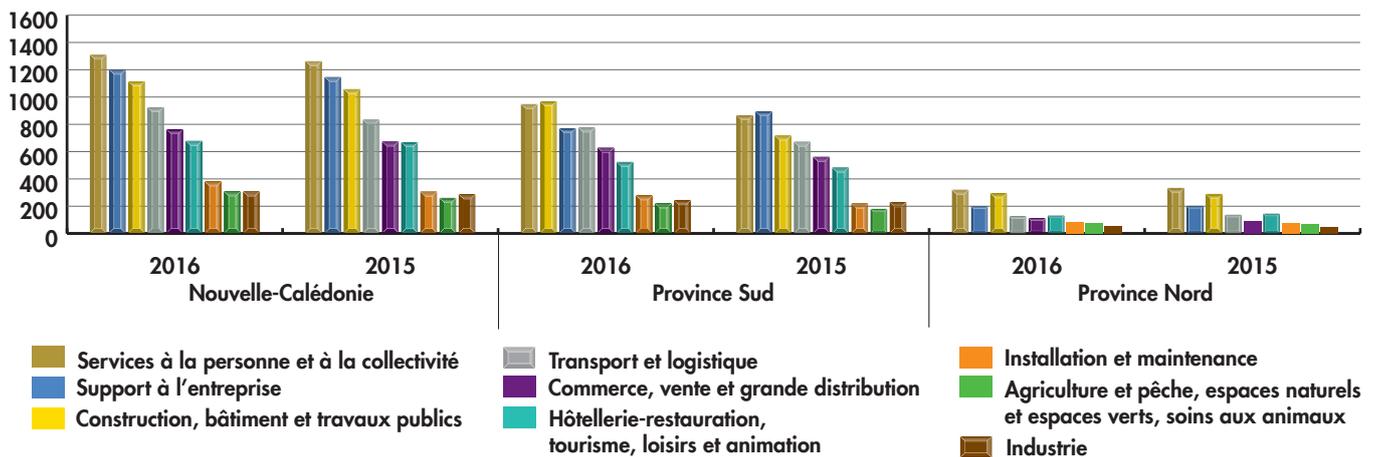
Aucun type de demandeurs n'est épargné par l'augmentation de la demande et les publics les plus concernés sont les hommes (+10%), les moins de 30 ans (+9%) et les titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 et plus (+11%).

Profil des demandeurs d'emploi

	T4 2015	T4 2016	TENDANCE
GENRE			
			Evolution en %
Femme	3 713	3 908	↗ 5%
Homme	3 068	3 382	↗ 10%
TRANCHE D'ÂGE			
Moins de 20 ans	277	274	↘ -1%
20-24 ans	1 109	1 224	↗ 10%
25-29 ans	1 244	1 370	↗ 10%
30-34 ans	1 052	1 135	↗ 8%
35-39 ans	902	979	↗ 9%
40 ans et +	2 196	2 309	↗ 5%
Non renseigné	-	-	-
NIVEAU DE FORMATION ATTEINT			
Aucun diplôme ou non communiqué	2 394	2 525	↗ 5%
CAP/BEP	2 087	2 208	↗ 6%
BAC	1 585	1 766	↗ 11%
BAC+2	382	433	↗ 13%
BAC+3 et 4	196	213	↗ 9%
BAC+5 et plus	137	146	↗ 7%

Forte augmentation du nombre de demandeurs dans trois domaines professionnels

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par domaine et province entre le 4^{ème} trimestre 2016 et le 4^{ème} trimestre 2015 (unité : nombre)



L'augmentation de la demande d'emploi touche tous les domaines professionnels à l'exception de ceux de la « Communication, média et multimédia » et du « Spectacle ». Cette hausse de la demande n'a pas modifié le classement des domaines les plus plébiscités, la tendance est similaire à l'an passé, le Top 7 est identique et ce quelle que soit la province.

A l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, 3 domaines professionnels ont vu leurs effectifs s'accroître de manière importante :

- Le « Transport et logistique » (+91 individus soit +11%),
- Le « Commerce, vente et la grande distribution » (+90 individus soit +13%),
- L'« Installation et la maintenance » (+75 individus soit +24%).

Globalement, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi dans de nombreux domaines professionnels est essentiellement visible en province Sud notamment dans le « Transport et la logistique », les « Services à la personne et à la collectivité », le « Support à l'entreprise », l'« Hôtellerie » et la « Santé ».

En province Nord, celle-ci est beaucoup plus faible (+1%) et provient essentiellement du domaine du « Commerce, vente et la grande distribution » (+21 individus soit +22%).

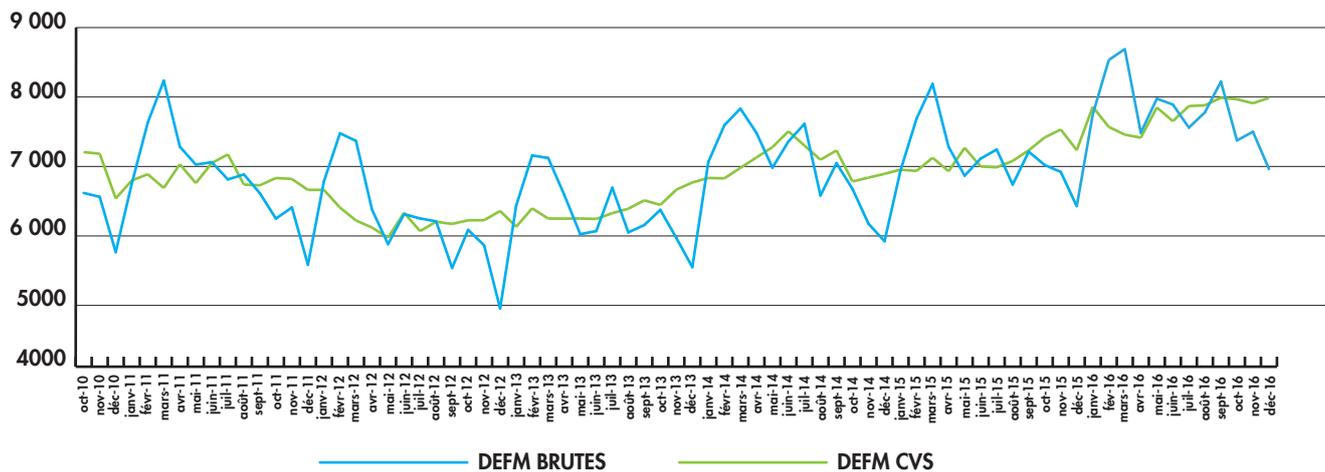
En province des îles Loyauté, la diminution du nombre de demandeurs d'emploi est visible dans 10 domaines professionnels sur 14.

TOP 10 des métiers les plus demandés

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier	Province Sud	Niveau requis par le métier	Province Nord	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier
Secrétariat (372 individus)	IV	Secrétariat (283 individus)	IV	Préparation gros oeuvre et travaux publics (91 individus)	-	Préparation gros oeuvre et travaux publics (14 individus)	-
Préparation gros oeuvre et travaux publics (325)	-	Manutention manuelle de charges (225)	-	Services domestiques (85)	-	Maçonnerie (11)	V
Services domestiques (291)	-	Préparation gros oeuvre et travaux publics (220)	-	Secrétariat (84)	IV	Services domestiques (9)	-
Manutention manuelle de charges (259)	-	Conduite et livraison par tournées sur courte distance (206)	-	Conduite d'engins de terrassement et de carrière (60)	V	Manutention manuelle de charges (7)	-
Conduite et livraison par tournées sur courte distance (236)	-	Services domestiques (196)	-	Assistance auprès d'enfants (56)	V	Électricité bâtiment (7)	V
Nettoyage de locaux (232)	-	Accueil et renseignements (177)	IV	Nettoyage de locaux (54)	-	Nettoyage de locaux (7)	-
Assistance auprès d'enfants (225)	V	Nettoyage de locaux (171)	-	Maçonnerie (48)	V	Accueil et renseignements (6)	IV
Accueil et renseignements (214)	IV	Assistance auprès d'enfants (165)	V	Mise en rayon libre-service (42)	-	Comptabilité (6)	IV
Mise en rayon libre-service (210)	-	Mise en rayon libre-service (163)	-	Plonge en restauration (34)	-	Opérations administratives (6)	IV
Maçonnerie (192)	V	Personnel de caisse (147)	V	Accueil et renseignements (31)	IV	Personnel polyvalent en restauration (5)	-
						Polyculture, élevage (5)	V
						Personnel de caisse (5)	V
						Secrétariat (5)	IV
						Mise en rayon libre-service (5)	-

* Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

Évolution 2010-2016



La nouvelle augmentation du nombre de demandeurs d'emploi prévue au quatrième trimestre 2016 est confirmée avec les données désaisonnalisées. Depuis 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès des services de placement n'avait jamais été aussi important. Le quatrième trimestre atteint de nouveau un niveau record. La tendance à l'accroissement de la demande devrait se poursuivre au premier trimestre 2017.

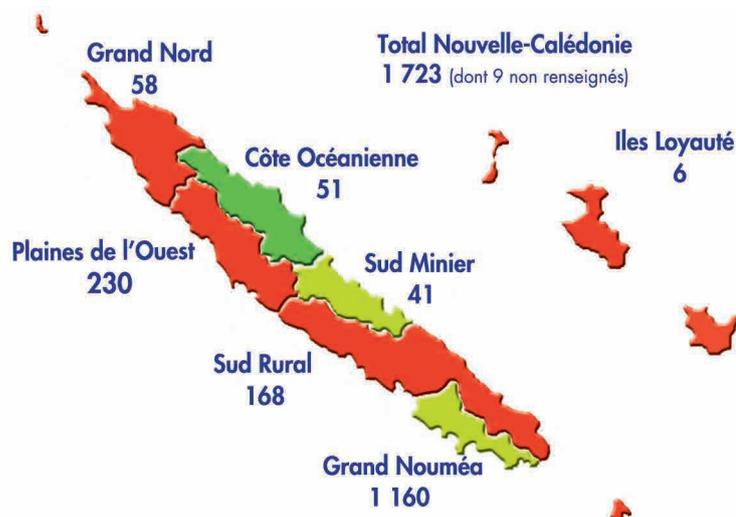
OFFRE D'EMPLOI au cours du trimestre

Le quatrième trimestre 2016 enregistre le plus faible dépôt d'offre à cette période l'année depuis 2010

Nouvelles offres d'emploi (NOE) par commune et évolution de leur nombre en % entre le 4^{ème} trimestre 2015 et le 4^{ème} trimestre 2016



Nouvelles offres d'emploi (NOE) par Entités Territoriales Homogènes (ETH) et évolution de leur nombre en % entre le 4^{ème} trimestre 2015 et le 4^{ème} trimestre 2016

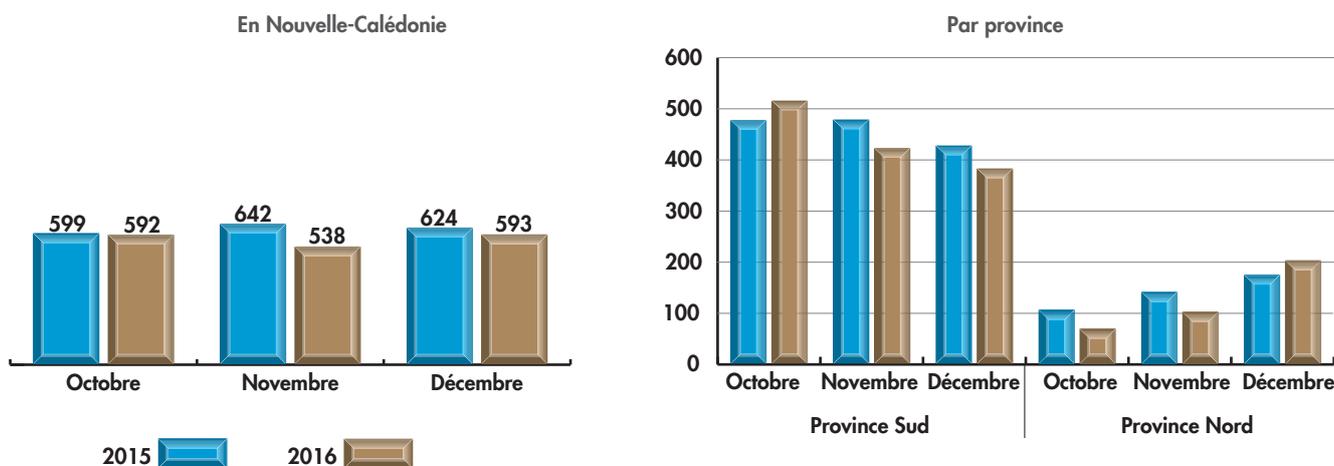


Nouvelles offres d'emploi en fin de mois (NOE) par commune (unité : nombre en moyenne mensuelle)

Commune	NOE 2016	Commune	NOE 2016	Commune	NOE 2016
Bélep	0	Kouaoua	18	Poindimié	22
Boulouparis	13	Koumac	33	Ponérihouen	14
Bourail	62	La Foa	20	Pouébo	3
Canala	18	Lifou	1	Pouembout	34
Dumbéa	91	Maré	0	Poum	10
Farino	0	Moindou	1	Poya	15
Hienghène	8	Mont-Dore	126	Sarraméa	1
Houaïlou	5	Nouméa	879	Thio	20
Ile des Pins	11	Ouvéa	7	Touho	7
Kaala-Gomen	5	Ouvéa	5	Voh	69
Koné	112	Païta	64	Yaté	40

Nouvelle-Calédonie : 1 723 (dont 9 non renseignés)

Nouvelles offres d'emploi (unité : nombre de postes en cumul)



Depuis 2010, le nombre d'offres d'emploi déposées au cours du quatrième trimestre n'avait jamais été aussi faible. En 2016, il atteint 1 723 postes proposés soit 8% de moins qu'à la même période en 2015 (-142 postes).

La province Sud accuse la plus grande perte de postes (-65 postes, soit -5%). Comme l'an passé, elle est entraînée par la baisse dans le Sud rural (-116 postes, soit -41%) avec comme principales communes impactées : Yaté (-48 postes), la Foa (-34), Bourail (-22) et l'île des Pins (-18). Le Grand Nouméa n'est, quant à lui, pas touché puisque l'offre s'y accroît de 5% (soit +53 postes).

La province Nord, quant à elle, comptabilise 48 postes de moins (soit -11%). Mais comme à la même période en 2015, la baisse du nombre d'offres d'emploi est uniquement visible dans les entités des Plaines de l'Ouest (-51 postes soit -18%) et du Grand Nord (-7 soit -11%).

En province des îles Loyauté, le niveau de l'offre est revenu à la normale (c'est-à-dire moins d'une dizaine de postes déposés chaque trimestre) et s'établit à 6 postes.

En ce qui concerne le profil des offres d'emploi, seul le nombre de contrats de type « mesure d'aide à l'emploi » a augmenté par rapport au quatrième trimestre 2015 (+5 MAE, +7 PPIC et +2 PPIC PULSE). En revanche, les contrats de type CDI (-91 postes), CDD (-24), les contrats d'intérim (-23), de stage (-9), d'intermittent (-4) et d'apprentissage (-2) sont moins nombreux qu'à la même période l'an passé.

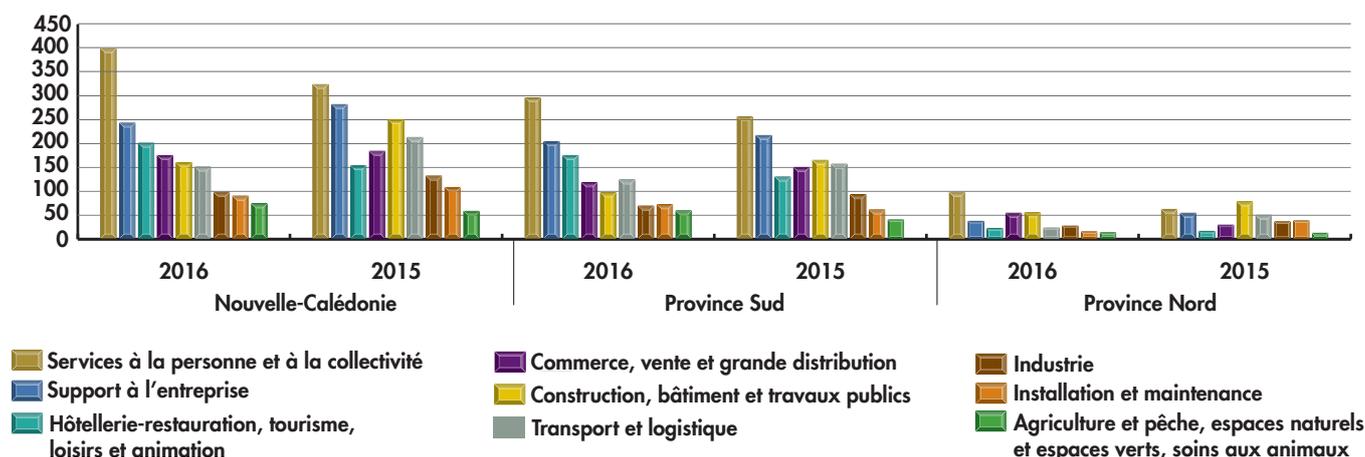
A noter également que la part des « temps partiel » a considérablement augmenté par rapport au quatrième trimestre 2015.

Profil des offres d'emploi

	T4 2015	T4 2016	TENDANCE
TYPE DE CONTRAT			Evolution en %
CDI	550	459	↘ -17%
CDD	1 077	1 053	↘ - 2%
Autres	238	211	↘ -11%
DUREE DE CONTRAT			
Temps complet	1 573	1 328	↘ -16%
Temps partiel	292	395	↗ 35%

90 postes de moins dans le domaine de la « Construction » par rapport au quatrième trimestre 2015

Comparaison de la répartition des offres d'emploi par domaine et province entre le 4^{ème} trimestre 2016 et le 4^{ème} trimestre 2015 (unité : nombre)



10 domaines professionnels sont concernés par la réduction du nombre de postes offerts dont 4 fortement impactés et ce quelle que soit la province. Il s'agit :

- de la « Construction, bâtiment et travaux publics » qui enregistre 90 postes de moins par rapport au quatrième trimestre 2015 soit une baisse de 36%.
- du « Transport et de la logistique » où le besoin a diminué de 62 postes soit 29% d'offres en moins.
- du « Support à l'entreprise » avec -39 postes offerts soit -14%.
- de l'« Industrie » qui comptabilise 34 postes de moins soit -25%.

A l'inverse, 4 domaines ont été porteurs d'emploi :

- les « Services à la personne et à la Collectivité » avec 75 postes en plus par rapport au quatrième trimestre 2015 (dont 40 en province Sud, 36 en province Nord) soit 23% d'offres en plus.
- l'« Hôtellerie-restauration, tourisme, loisir et animation » qui enregistre 47 postes de plus déposés auprès des services de placement (dont 45 en province Sud) soit +30%.
- L'« Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux » qui propose 16 postes de plus et essentiellement en province Sud.
- La « Banque, assurance et immobilier » où le besoin s'est accrue de 16 postes par rapport à l'an passé et ce uniquement en province Sud.

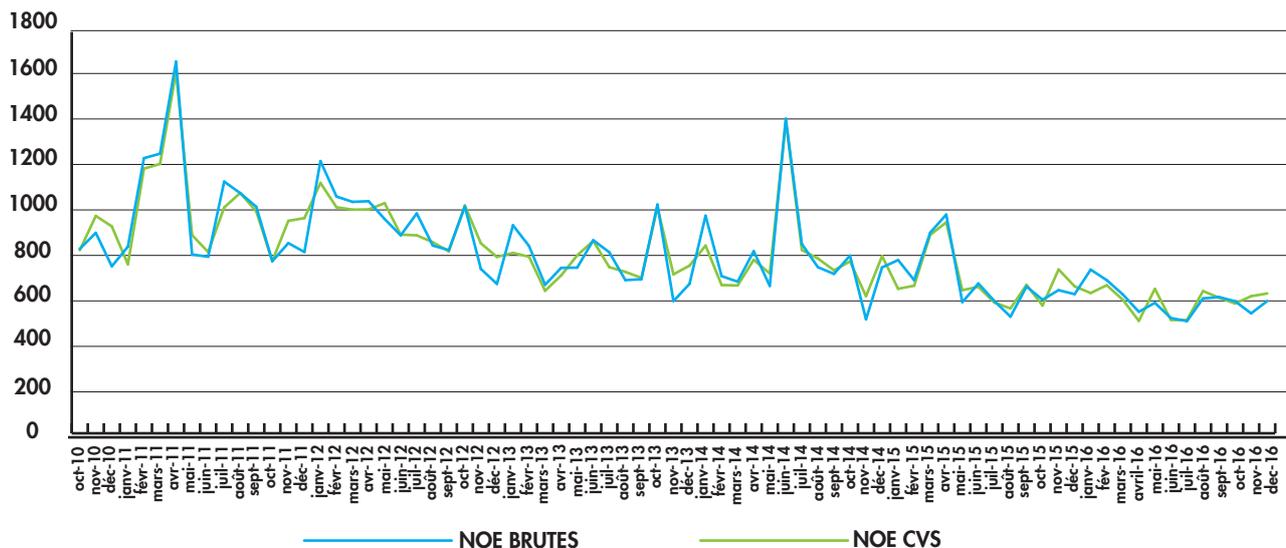
Au niveau provincial, le domaine du « Commerce, vente et grande distribution » a été moins dynamique en province Sud (-32 postes) qu'en province Nord (+25 postes). En revanche les domaines de l'« Installation et de la maintenance » et de la « Banque, assurance et immobilier » ont été plus pourvoyeurs en province Sud (+11 postes et +16) qu'en province Nord (-23 postes et -3).

TOP 10 des métiers les plus offerts

Nouvelle-Calédonie	Niveau requis par le métier	Province Sud	Niveau requis par le métier	Province Nord	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté	Niveau requis par le métier
Personnel polyvalent en restauration (90 postes)	-	Personnel polyvalent en restauration (77)	-	Enseignement des écoles (44)	II	Peinture en bâtiment (3)	V
Sécurité et surveillance privées (79)	V	Sécurité et surveillance privées (69)	V	Conduite d'engins de terrassement et de carrière (21 postes)	V	Management d'hôtel-restaurant (1)	III
Enseignement des écoles (75)	II	Manutention manuelle de charges (60 postes)	-	Secrétariat (17)	IV	Éducation en activités sportives (1)	IV
Manutention manuelle de charges (67)	-	Personnel de cuisine (38)	V	Personnel de caisse (16)	V	Exploitation des pistes aéroportuaires (1)	-
Secrétariat (52)	IV	Secrétariat (35)	IV	Personnel polyvalent en restauration (13)	-		
Préparation gros oeuvre et travaux publics (42)	-	Préparation gros oeuvre et travaux publics (34)	-	Mise en rayon libre-service (12)	-		
Personnel de cuisine (39)	V	Nettoyage de locaux (34)	-	Montage de structures métalliques (11)	V		
Nettoyage de locaux (39)	-	Enseignement des écoles (31)	II	Sécurité et surveillance privées (10)	V		
Assistance auprès d'adultes (30)	V	Assistance auprès d'adultes (29)	V	Vente en habillement et accessoires de la personne (10)	V		
Services domestiques (29)	-	Entretien des espaces verts (26)	V	Enseignement général du second degré (9)	II		

* Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

Évolution 2010-2016



Au quatrième trimestre 2016, la tendance à la baisse du nombre de postes offerts est confirmée. Malgré la diminution persistante du nombre d'offres d'emploi à cette période de l'année, la tendance ralentit en 2016. Cependant, le comportement de la courbe désaisonnalisée montre que le ralentissement de la baisse reste fragile. L'hypothèse d'une hausse du nombre de postes offerts est peu envisageable pour le premier trimestre 2017.

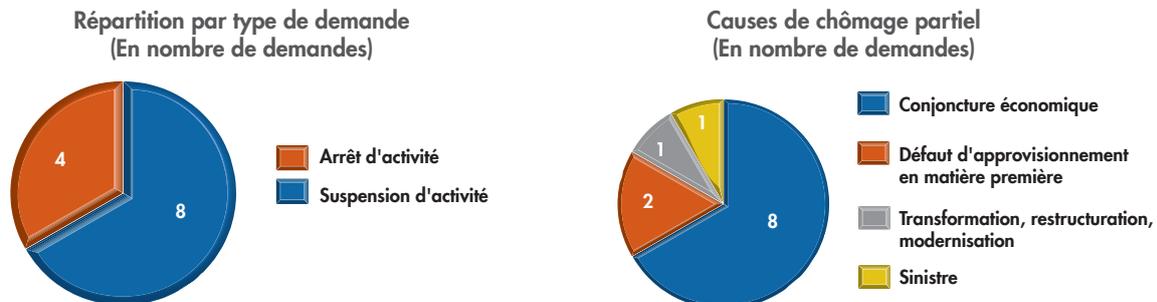
QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (Source : Direction du Travail et de l'Emploi (DTE))

CHÔMAGE PARTIEL AU 4^{ème} TRIMESTRE 2016

Qu'est-ce que le chômage partiel ?

L'article Lp 442-1 du code du travail définit très précisément le chômage partiel, comme étant la situation dans laquelle se trouvent les salariés « *qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de revenu imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée habituelle de travail.* »

Au quatrième trimestre 2016, 12 employeurs (contre 9 l'an passé) ont souhaité appliquer des mesures de chômage partiel dans leurs établissements. Ces mesures ont concerné 289 individus soit 258 de plus qu'à la même période en 2015. L'ensemble de ces demandes a reçu un avis favorable. De ce fait, 8 établissements ont suspendu leur activité et 4 l'ont arrêtée. Le principal secteur touché est celui de la construction, il regroupe 7 dossiers sur 12. La conjoncture économique demeure la première raison qui pousse les entreprises à prendre cette mesure (66% des causes) puis vient ensuite le défaut d'approvisionnement en matière première (17%).



TRAVAIL TEMPORAIRE AU 4^{ème} TRIMESTRE 2016

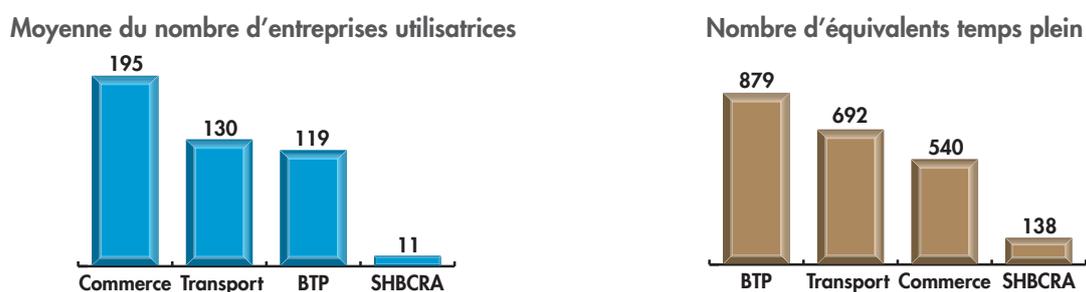
Qu'est-ce que le travail temporaire ?

« Il ne peut être fait appel aux salariés temporaires que pour l'exécution de tâches temporaires dénommées « missions » et seulement dans les cas suivants (art. Lp. 124-5). Cas de recours autorisés :

- Remplacement d'un salarié :
 - en cas d'absence temporaire ou de suspension de son contrat de travail sauf si l'absence ou la suspension est supérieure à 6 mois ;
 - dans l'attente de la prise de fonction d'un nouveau salarié après le départ définitif d'un autre salarié ;
- Travaux urgents ;
- Surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.»

Le recours au travail temporaire est en baisse par rapport au quatrième trimestre 2015. 454 entreprises ont fait appel aux salariés temporaires contre 470 l'an passé (soit -4%). Le nombre de contrats en équivalent temps plein à lui aussi diminué de 12%. Ainsi, le taux de consommation¹ des entreprises s'est affaibli par rapport au 4^{ème} trimestre 2015, passant de 5,5 contrats, en moyenne, par entreprise à 5 contrats.

Les premiers consommateurs de travail temporaire demeurent, ce trimestre encore, les secteurs SHBCRA² et BTP.



¹ Taux de consommation : nombre d'équivalent temps plein / moyenne du nombre d'entreprises.

² Santé, hôtels, bars, cafés, restaurants, agriculture.

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE AU 4^{ème} TRIMESTRE 2016

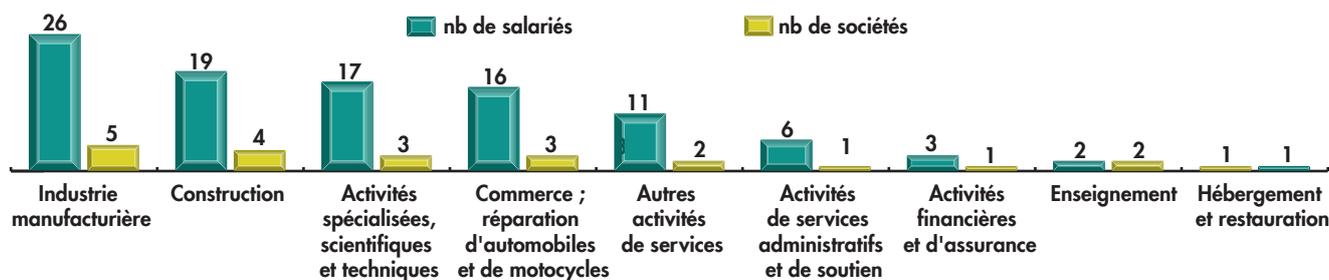
Qu'est-ce que le licenciement économique ?

« Le licenciement pour motif économique est sans relation avec la personne du salarié et doit être justifié par les difficultés économiques, la réorganisation, ou la cessation des activités de l'entreprise. Le motif doit être réel et sérieux. La procédure mise en œuvre par l'employeur est différente selon qu'il s'agit du licenciement d'un ou de plusieurs salariés dans une même période de 30 jours (Art.Lp. 122-13 et Lp. 122-14 du code du travail). »

Le nombre de licenciements économiques a fortement augmenté au quatrième trimestre 2016. 101 individus ont été licenciés contre 39 à la même période l'an passé. Le nombre d'entreprises ayant connu des difficultés à lui aussi progressé. Ainsi, 22 entreprises ont dû licencier contre 13 l'an passé.

9 secteurs ont été touchés par cette mesure, et principalement, le secteur de l'« Industrie manufacturière » (26 salariés ; 5 entreprises), de la « Construction » (19 ; 4), des « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (17 ; 3) et du « Commerce » (16 ; 3). Ces 4 secteurs rassemblent 77% des licenciements.

Nombre de salariés et nombre de sociétés concernés par le licenciement



TRAVAIL DES SALARIÉS ÉTRANGERS AU 4^{ème} TRIMESTRE 2016

Qui sont les salariés étrangers ?

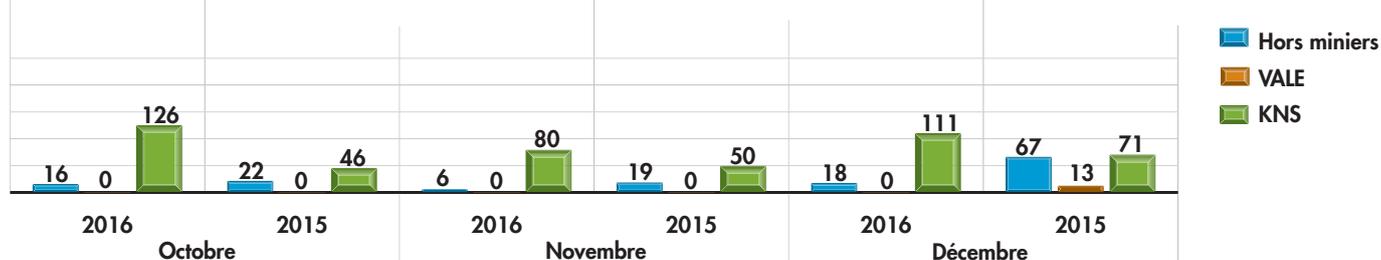
Tout ressortissant ne possédant pas la nationalité française, y compris les ressortissants de l'Union Européenne.

Le recours à la main-d'œuvre étrangère a augmenté au quatrième trimestre 2016. 362 autorisations de travail ont été délivrées contre 288 à la même période l'an passé (soit +26%).

Seuls, KNS et les projets hors miniers ont fait appel à des salariés étrangers. VALE n'a effectué aucune demande d'autorisation de travail au quatrième trimestre 2016.

Ainsi, KNS a recruté 68 salariés étrangers de plus qu'à la même période en 2015 et 150 salariés pour les projets « Hors Miniers ».

Nombre d'autorisations de travail aux 4^{èmes} trimestres 2016 et 2015



DÉFINITIONS

Les Entités Territoriales Homogènes (ETH)

- correspondent à des bassins d'emploi
 - sont des regroupements de communes qui ont des affinités et sont complémentaires (économiques, démographiques et socio-économiques)
 - correspondent à un niveau plus « fin » que le niveau provincial ou la dichotomie est/ouest.
- Source : SAEDE « Schéma d'aménagement et de développement économique ».

Détails des zones :

- Grand Nouméa = Dumbéa + Mont-Dore + Païta + Nouméa
- Sud Rural (province Sud hors Grand Nouméa) = Bourail + La Foa + Moindou + Farino + Sarraméa + Boulouparis + Thio + Yaté + Ile des Pins
- Plaines de l'Ouest = Voh + Koné + Pouembout + Poya
- Grand Nord = Kaala-Gomen + Koumac + Bélep + Poum + Ouégoa + Pouébo
- Sud Minier = Houailou + Canala + Kouaoua
- Côte Océanienne = Hienghène + Touho + Poindimié + Ponérihouen

Désaisonnalisation : correction des variations saisonnières (CVS)

Définition de l'INSEE : « L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière) ».

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC)
1, rue de la Somme - Centre Ville - BP 497 - 98845 Nouméa Cedex
Tél : 28 10 82 - Fax : 27 20 79

Retrouvez toute notre actualité sur www.idcnc.nc et sur  IDC NC

Espace Observatoire de l'IDC-NC
Tél. : 28 42 98 - observatoire@idcnc.nc

Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA
Rédactrice en chef : Line HADJIFRAN
Rédactrice : Gwenaëlle DEVEAUX
Mise en page : Service Communication

